Préfecture de CHALONS EN CHAMPAGNE

Date de réception de l'AR: 12/06/2023 051-215103714-20230602-DE 2023 4 4-DE

Département de la Marne

COMMUNE DE LA NEUVILLE AU PONT

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal Séance du 02 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le deux juin à 18 h 00, le conseil municipal, Nombre de membres :

légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de

Monsieur ZENTNER Franck.

En exercice: 15

Présents Votants : 11 Etaient présents: ZENTNER Franck, MABIRE Jean Louis, GILLON Angélique, JACQUES Alex, CELLIER Denis, FAILLIET Nathalie, VAIRY

Laetitia, ROBIN Jean-Jacques

Date de la convocation

26/05/2023 Date d'affichage de la convocation 26/05/2023

Absent(e-s) excusé(e-s):

Absent(e-s): MICHELET Aline, ARBELIN David, AUTIN Philippe,

COQUILLARD Jean-Marie

Représenté(e-s): Frédéric BAUDART par Franck ZENTNER, Lucas PIOT par

Angélique GILLON, Hélène GOMES TILLOY par Alex JACQUES

Monsieur JACQUES Alex est désigné secrétaire.

Délibération DE 2023 4 4

Encaissement chèque Maccalympique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Accepte le reversement de la subvention de l'association Maccalympique accordée pour les jeux intervillages de 2020, d'un montant de 2500 €, suite à la dissolution de ladite association,
- Autorise Monsieur le Maire à encaisser ce chèque et à signer toutes les pièces nécessaires.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations Fait à LA NEUVILLE AU PONT, le 05/06/2023

Le Maire

Franck ZENTNER